

**ASSOCIATION  
POUR LE DROIT  
DE MOURIR DANS  
LA DIGNITÉ.**

**130, rue Lafayette 75010 –PARIS**  
Déléguée pour Dordogne  
Madame Attingré 18 allée des Vergers  
24660 – Coulounieix-Chamiers –  
[admd24@admd.net](mailto:admd24@admd.net) - 0665446170



**SAMEDI 3 FEVRIER 2024**  
**au Théâtre de Périgueux, salle Montaigne à 14 heures 30**  
**L'ADMD24 vous invite à une conférence sur la fin de vie**  
**Avec Pierre Juston, administrateur de**  
**l'ADMD, doctorant en droit**



L'aide active à mourir effective en France en 2024 ?  
“La réponse est non”, affirme la ministre en charge du dossier, Agnès Firmin Le Bodo. “Le projet de loi sera présenté en février.

Il faudra au moins 18 mois de débat” au Parlement.  
Pierre Juston nous parlera de l'état des discussions en cours.

Quand aurons-nous cette loi ? 90% des Français.es la réclame. Ce pourcentage ne varie pratiquement pas, depuis des années, quel que soit la provenance des sondages. Dans l'émission « C dans l'air » du 3 janvier, Frédéric Dabi directeur général de l'IFOP rappelle la forte attente des Français. « Ce qui me frappe c'est que quel que soit les opinions politiques, les groupes politiques, les Français veulent cette loi, avoir le choix pour leur fin de vie »

Nous vous attendons nombreux. Venez-vous informer, poser des questions, exprimer vos attentes ...

Nous voulons choisir notre fin de vie selon nos propres convictions.

Nous voulons cette loi, maintenant !

**Nous partageons la vision d'une société qui donne sa place à la liberté de conscience, la solidarité, la citoyenneté et l'émancipation.**